



**COMPTE RENDU DU  
COMITE DE PROGRAMMATION N°17  
DU GAL LOIRE BEAUCE  
DU 16/02/2021**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 16 février 2021 à 18h00 en visioconférence (avec l'outil Zoom).

**Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

Muriel BATAILLE (Tournois), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce la Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Gérard CORGNAC (Cléry-Saint-André), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Brigitte LASNE-DARTIAILH (Baule), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Baptiste MENON (Charsonville), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombes), Thomas POINTEREAU (Epieds-en-Beauce), Bruno VIVIER (Charsonville).

**Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs**

Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Adeline BOIZARD (Collectif des Gares du Val de Loire), Gérard COGNEAU (Valimage), Rémi DUMERY (Agriculteur à Boulay-les-Barres), Jérôme LESAGE (Directeur Hommes et Territoires), Frédéric GOND (agriculteur à Tavers), Emmanuelle FESNEAU (citoyenne), Davy MASSON (Tourisme Loiret), Stéphane PILLET (association Embouchure), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), Guillaume PERDEREAU (Chambre d'agriculture), Didier PAPET (Loiret Nature Environnement).

**Pour les invités :** Aucun

**Equipe technique :** Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur), Alex NAVUCET (chargé de mission PCET-Agenda 21).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 16/02/2021	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 16/02/2021
32	15	17	16	24	9	12

**I) Règlement intérieur**

Des modifications du règlement intérieur (version du 18/12/19) ont été proposées aux membres du comité de programmation. Une première modification du règlement intérieur a été proposée afin de permettre les votes en visioconférence dans le contexte actuel de crise sanitaire. L'ajout suivant a été proposé :

*Paragraphe « 9. Les décisions du Comité de programmation »*

« Le vote peut également avoir lieu lors d'une réunion du Comité de programmation se déroulant en distanciel avec un outil de visioconférence. Dans ce cas, il est proposé aux membres différentes modalités de vote (vote à main levée, vote par écrit suite au paramétrage de l'outil de visioconférence). »

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

22 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

Une modification supplémentaire est présentée aux membres du Comité de programmation afin de tenir compte des évolutions de la composition des instances LEADER :  
*Paragraphe « 1. Les membres du Comité de programmation »*

« Il est constitué de 32 membres, 15 dans le collège public et 17 dans le collège privé. »

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

22 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

## **II) Actualisation des membres du comité**

La liste suivante est soumise au vote des membres du comité de programmation avec 4 nouveaux membres (surlignés en jaune) depuis le dernier comité de programmation du 19/10/2020 : M. Juanito GARCIA (collège public), M. Davy MASSON (collège privé), Mme Claire MAYAT (collège privé), M. Jérôme LESAGE (collège privé). Les membres dont le nom apparaît en gras sont les nouveaux membres ayant intégré le comité de programmation depuis 2020 (*cf. annexe 1*).

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

22 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

M. GARCIA, M. MASSON, M. LESAGE et Mme MAYAT intègrent le comité de programmation.

La liste actualisée des membres du comité de pilotage est présentée avec le départ de M. François POINTEREAU à signaler. De nouveaux candidats se manifestent pour intégrer le comité de pilotage : Mme Clarisse CAZEAUDUMEC et M. Baptiste MENON.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **avis favorable unanime.**

Mme CAZEAUDUMEC et M. MENON intègrent le comité de pilotage.

### III) Election du Vice-président du collège privé

M. CUIILLERIER rappelle que le vice-président du GAL pour le collège privé était M. DUMERY jusqu'à présent. Il demande si des candidats souhaitent assurer cette fonction. M. Rémy DUMERY annonce sa candidature pour être vice-président au titre du collège privé. Aucun autre candidat ne se désigne.

#### ▪ Avis des membres du Comité de programmation :

24 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé : **Avis favorable unanime.**

M. DUMERY est élu vice-président du GAL Loire Beauce pour représenter le collège privé.

### IV) Actualités du GAL Loire Beauce

#### ▪ **Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation du 27/01/21**

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 2 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 70 000 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019).

#### ▪ **Actualités de projets déjà examinés lors du précédent comité de programmation du 19/10/2020**

Lors du précédent comité de programmation du 19/10/20, le comité de programmation s'était prononcé notamment sur les projets suivants :

- ❖ Projet du Comité Régional d'Equitation Centre Val de Loire- « La Route européenne d'Artagnan : déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en région Centre Val de Loire » : avis d'opportunité favorable sous réserve
- ❖ Projet de l'ARDEAR/ADEAR 45- « Alliances Paysannes Innovantes et Territoriales pour Réussir le Renouvellement du milieu agricole » : avis d'opportunité ajourné.

Le projet de l'ARDEAR/ADEAR 45 avait été présenté en comité de programmation du 19/10/20 sur la fiche action 6 (fiche coopération) en partenariat avec le GAL Val de Loire Chambord et le GAL Loches Sud Touraine (9 625€ de crédits sollicités soit 65% de LEADER pour 59 jours en 2020 de formation et communication, capitalisation ainsi que coordination régionale). Depuis les porteurs de projet ont fait part de leur volonté d'abandonner leur démarche de demande de subvention sur la fiche action 6 pour leur projet de 2020. Ils souhaiteraient néanmoins déposer un nouveau projet pour 2021 sur la fiche 4 « Agriculture durable ». L'ADEAR 41 et l'ARDEAR, qui étaient initialement dans le projet de coopération sur le territoire du GAL Val de Loire Chambord, ont également fait le choix de déposer une demande de subvention sur une autre fiche action du GAL Val de Loire Chambord (hors coopération) et de déposer une demande de subvention à la communauté de communes Loches Sud Touraine (auquel est rattaché le GAL du même nom).

Le projet du Comité Régional d'Equitation Centre-Val de Loire avait été présenté en comité de programmation du 19/10/20 sur la fiche action 6 (fiche coopération) avec 5 GAL financeurs GAL Val de Loire Chambord (41), GAL Pithiverais et Gâtinais (45), GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne (45), GAL du Chinonais (37) et 5 autres GAL partenaires non-financeurs (GAL du PNR de la Brenne 36, GAL Indre-

et-Cher 37, GAL Loire Touraine 37, GAL Vallée du Cher et du Romorantinais 41, GAL Grande Sologne 41). Le total de la coopération pour l'ensemble des GAL s'élevait à 48 955,31€ soit 74% de LEADER (10 584,93€ au niveau du GAL Loire Beauce soit 80% de LEADER) pour le recrutement d'1 ETP sur 2 ans. Le plan de financement doit être revoté au sein de chacun des GAL étant donné qu'un nouveau GAL souhaite être financeur de la coopération, le GAL Grande Sologne. Le porteur de projet a souhaité reporter son passage dans certains comités de programmation car la question de l'inscription du tracé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) n'était pas assurée sur les départements du Loiret et d'Indre-et-Loire. Ce retard dans l'inscription du tracé au PDIPR aurait des répercussions sur la fiche de mission de la personne à recruter avec la répartition potentielle suivante :

- ❖ 2021 : mission d'inscription du tracé au PDIPR (Loiret et Indre et Loire), mission d'animation (Indre et Loir-et-Cher)
- ❖ 2022 : mission d'animation (Loiret et Indre et Loire), mission d'animation (Indre et Loir-et-Cher).

En dehors de la coopération, certains GAL souhaiteraient financer des missions d'animation sur la route européenne d'Artagnan sur leur territoire en particulier (GAL du Chinonais et GAL du PNR de la Brenne). Le GAL du PNR de la Brenne n'est pas financeur de la coopération mais il dédie du temps agent à ce sujet.

## V) Etat d'avancement du programme

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 42 dossiers déposés auprès du GAL,
- 32 dossiers avec avis d'opportunité favorable,
- 28 dossiers programmés,
- 27 dossiers conventionnés,
- 19 dossiers payés en totalité et 1 acompte.

En termes de montants :

- 942 127,99 € soit 94,2 % en avis d'opportunité,
- 779 242,31 € soit 77,9% programmés,
- 765 334,20 € soit 76,5% conventionnés,
- 600 834,25 € soit 60,1% payés.

Il reste actuellement 234 665,80 € de crédits à consommer dans la maquette financière (soit 23,47%). Les membres du comité de programmation sont informés du ré abondement des enveloppes LEADER des GAL à venir et des incertitudes sur les modalités de sélection des GAL dont les enveloppes pourraient être réabondées.

L'équipe technique du GAL présente les fiches action de la stratégie locale sur lesquelles les crédits LEADER disponibles sont les plus importants. Il s'agit de la fiche action 5 « culture et dialogue » (ayant financé sur cette programmation le projet de la corne des Pâtures de l'association du même nom, celui des envolées de lettres des Fous de Bassan et celui des jardins du fleuve de la compagnie Tribalt) ainsi que de la fiche action 2 « efficacité énergétique et économies d'eau » (ayant financé le diagnostic d'éclairage public sur 23 communes du Pays Loire Beauce, le projet d'éco-défis des artisans et commerçants du Pays Loire Beauce porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le projet en cours de performance énergétique par l'usage porté par l'ADIL 45).

## VI) Programmation

- **PETR Pays Loire Beauce** : Mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce
- **19.2 Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

### Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet est porté par le PETR Pays Loire Beauce, il concerne de l'animation sur des actions précises en faveur de la biodiversité suite à la volonté des membres du Bureau du Pays Loire Beauce de s'engager en faveur d'une stratégie biodiversité sur le territoire.

Actuellement des discussions sont en cours avec plusieurs partenaires locaux sur 2 projets : un projet de plantation de couverts herbacés et de strate arborée à l'échelle du Pays Loire Beauce et un projet à l'échelle de 2 communes volontaires de médiation culturelle pour un accompagnement à l'action. Ces projets pourraient être à destination d'un public varié (agriculteurs, acteurs locaux, habitants, élus).

### Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 8 304,76 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Communication	700 €	LEADER (80%)	8 304,76€
Formation	150 €	Région- A VOS ID (15,4%)	1 600€
Frais salariaux (0,2 ETP 12 mois) et 15% coûts indirects	8 630,95 €	Autofinancement (4,6%)	476,19 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	900 €		
<b>TOTAL</b>	<b>10 380,95 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 380,95 €</b>

Les dépenses valorisées correspondent à des frais de communication, formation, des frais salariaux sur 12 mois (0,2 ETP+15% coûts indirects), des frais de déplacement, des frais d'hébergement et restauration.

### ❖ Avis du COPIL LEADER : 4 avis favorables.

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucune
Budget	Pas de remarques

### Echanges des membres du Comité de programmation :

Frédéric CUILLERIER rappelle la volonté des élus du Pays Loire Beauce de s'engager dans une stratégie biodiversité. Il affirme que cette stratégie est une mission essentielle au niveau du Pays Loire Beauce. Il rappelle l'importance des ensembles paysagers du Pays (la Sologne, la Loire et la Beauce) et son souhait de préserver et renaturer un certain nombre d'espaces. Il informe les membres du comité de programmation que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2017-2023 (CRST) va également être mobilisé pour financer les actions de biodiversité, en cohérence avec les objectifs du SCoT. Cette stratégie comporterait plusieurs volets : un programme d'actions (incluant de la plantation), un travail pédagogique (comme ce qui a été fait à Mareau-aux-Prés). Il fait également la proposition d'intégrer un festival du court-métrage à la stratégie biodiversité.

Frédéric GOND affirme que la biodiversité est un élément important et qu'il faut insister sur la cohérence et la durabilité dans le cadre de cette stratégie. Il souligne l'avantage d'associer un intérêt économique aux

actions favorables à la biodiversité en secteur agricole afin de garantir leurs pérennités. Sur les terrains agricoles, il faut savoir que les espaces peuvent changer de destination en fonction des nouvelles normes et réglementations (c'est notamment le cas avec les Zones de Non-Traitement) et peuvent de ce fait représenter un manque à gagner pour l'agriculteur. Les Zones de Non-Traitement vont ainsi sortir de la production agricole.

Rémy DUMERY avance que la biodiversité est un concept très large qui peut être compris de différentes façons par les acteurs. Il affirme qu'il est possible de faire de nombreuses actions sans toucher aux espaces productifs agricoles. Les zones en périphérie d'exploitations peuvent être le support de nombreuses actions. Il prend l'exemple de son exploitation qui comporte un linéaire total de 2 km de Zone de Non-Traitement imposée par la réglementation dont il n'a pas défini l'usage à l'heure actuelle. En dehors du secteur agricole, il est possible de mobiliser des zones en milieu urbain (friches industrielles, monticules...). Les actions à prévoir seront différentes si elles sont orientées vers la flore ou la faune (insectes, chasse...). Il se montre favorable au projet au vu de la diversité d'acteurs et si chaque bénéficiaire peut en tirer un avantage.

Frédéric CUIILLERIER informe que l'objectif n'est pas d'empiéter sur l'espace agricole productif. Les communes ont selon lui un rôle important dans cette stratégie (au niveau des giratoires, bords de route, bords de chemin...). L'objectif serait d'améliorer les continuités écologiques et d'identifier les espaces mal utilisés.

Magali BERRUET rappelle que l'enjeu du projet de médiation culturelle (à l'échelle de 2 communes volontaires) est d'investir chacun : habitant, élu, entrepreneur et agriculteur.

#### **Echanges avant vote :**

Clarisse CAZEAUDUMEC propose que le festival de court-métrage soit organisé du 19 au 23 mai pendant la fête de la nature. Elle informe aussi qu'à Cléry-Saint-André, la municipalité a mis à disposition un terrain de 1600m<sup>2</sup> pour un projet de l'association Cléry en transition afin de mettre en valeur la biodiversité mais également pour expérimenter différentes cultures.

#### ▪ **Avis des membres du Comité de programmation :**

Frédéric CUIILLERIER et Elsa BARON se déconnectent le temps du vote.

Magali BERRUET et Jérôme LESAGE ne prennent pas part au vote.

20 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 1 abstention : **avis favorable.**

#### ▪ **Commune de Mareau-aux-Prés : Animation foncière des bords de Loire**

#### ▪ **19.2 Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

#### **Présentation de Bertrand HAUCHECORNE, maire de Mareau-aux-Prés**

L'objectif du projet est d'identifier sur un périmètre de 130 ha en bord de Loire sur Mareau-aux-Prés (soit 767 parcelles, 319 comptes de propriétés comprenant 486 propriétaires dont 10 exploitants agricoles), les parcelles intéressantes à acquérir et d'avoir un moyen d'acquérir les parcelles mises en vente.

Bertrand HAUCHECORNE présente les 7 km en bord de Loire concernés par le projet qui sont d'une richesse naturelle importante. Le secteur est identifié en tant que zone naturelle où les constructions sont de fait absentes. Néanmoins, un certain nombre d'installations qui ne sont pas toutes légales sont présentes sur le site. M. HAUCHECORNE informe de son souhait d'acquérir les terrains mis en vente, il a fait des recherches sur une possibilité de droit de préemption. L'intérêt serait d'acquérir à moindre coût les parcelles qui peuvent l'être sachant que ces terrains peuvent être vendus comme terrains de loisir soit à un prix 15 à 20 fois supérieur à celui d'un espace naturel. Il affirme avoir déjà acquis un terrain, avoir reçu un don de 1ha de la part d'un particulier et d'être en cours d'acquisition sur une surface de 3 ha. L'aspect innovant du projet en lien avec le Département du Loiret (dont les premières réflexions à ce sujet datent de 1984) est souligné avec la méthodologie qui pourrait être déclinée sur d'autres communes souhaitant réaliser des acquisitions sur 10-15 ans. Plusieurs partenaires sont intéressés par ce projet (le Conservatoire des Espaces

Naturels Sensibles, l'Office Français de la Biodiversité, la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin). Un corridor écologique très important est présent sur le secteur ainsi que des espèces spécifiques à préserver. L'objectif à long terme de ce projet serait de créer des cheminements doux et que les terrains puissent être gérés par des associations naturalistes.

Le tableau ci-dessous présente le plan de financement prévisionnel pour le GAL Loire Beauce.

**Plan de financement prévisionnel du projet :**

Un total de 26 128,32 € de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

**Plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce :**

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
SAFER	32 660,40 €	LEADER (80%)	26 128,32 €
		Autofinancement (20%)	6 532,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>32 660,40 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>32 660,40€</b>

Les dépenses valorisées correspondent à un accompagnement de la SAFER (sur 45 jours) pour réaliser une analyse du contexte foncier des 130 ha sélectionnés, une veille foncière et des préconisations par parcelle d'une méthodologie d'acquisition des parcelles mises en vente.

❖ **Avis du COPIL LEADER : 4 avis favorables.**

Points d'amélioration	Préciser davantage les tenants et aboutissants du projet
Points de réserve	Les membres du comité de pilotage s'interrogent sur la capacité de ce projet à atteindre l'objectif de continuité écologique de la fiche action n°3 compte-tenu du mitage observé sur le secteur.
Questions, précisions	Les membres du comité de pilotage sont en attente de précisions sur la proposition de la SAFER ainsi que sur une comparaison des potentiels prestataires. Ils souhaiteraient en effet savoir si un appel d'offres a été réalisé.
Budget	Au niveau du budget, les membres du comité de pilotage ont fait part de leurs réserves.

**Echanges des membres du Comité de programmation :**

Frédéric CUIILLERIER confirme le phénomène d'occupation informelle observé sur le site. Il est selon lui important de préserver les bords de Loire dont la richesse naturelle est connue. Il est en réflexion pour acquérir des parcelles sur le territoire de sa commune (11 ha). Il s'interroge sur l'acquisition potentielle des parcelles agricoles présentes sur le site. Bertrand HAUCHECORNE précise que son intention n'est pas d'acquérir les parcelles agricoles, il propose donc de demander à la SAFER de soustraire les parcelles agricoles de leur étude.

Frédéric GOND comprend la problématique d'habitat sauvage, il fait référence aux actions précédentes de la commune à ce sujet. Il demande des compléments d'informations sur les moyens dont dispose la commune pour acquérir des terrains sur lesquels l'occupation informelle est déjà présente.

Selon M. HAUCHECORNE, la commune n'a pas possibilité d'enlever les habitats informels anciens (50 à 60 ans) mais l'acquisition de terrains empêcherait l'installation de nouveaux. Le Département souhaite agir en ce sens actuellement. Frédéric CUIILLERIER confirme que lorsque l'habitat informel est supérieur à 2 ans, les communes n'ont plus les moyens d'agir. Plusieurs membres du comité de programmation

(M. DUMERY, M. GOND, M. CUILLERIER, Mme FESNEAU) font état du coût important du projet sachant qu'il ne comprend pas les frais d'acquisition des parcelles. Certains proposent la piste d'un devis comparatif, ils suggèrent de se rapprocher de la Chambre d'Agriculture. Gerard CORGNAC et Clarisse CAZEAUDUMEC précisent que le coût, bien qu'il soit élevé, correspond à une intervention d'expert (souvent entre 600 et 1200 €/jour).

#### Echanges avant vote :

Baptiste MENON avance qu'il faut penser dans ce projet à l'entretien qui sera à réaliser par la suite (coût, financement, acteur en charge...).

- **Avis des membres du Comité de programmation :**  
Bertrand HAUCHECORNE se déconnecte le temps du vote.  
19 avis favorables, 0 avis défavorable, 2 avis réservé, 2 abstentions : **avis favorable sous réserve.**  
Il est demandé au porteur de revoir le coût du projet à la baisse.

- **PETR Pays Loire Beauce : Animation et fonctionnement du GAL 2021**
- **19.4 Fiche action 7 : « Animation et fonctionnement du GAL »**

#### Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet est porté par le PETR Pays Loire Beauce, il concerne de l'animation et le fonctionnement du programme LEADER du GAL Loire Beauce pour l'année 2021.

#### Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 33 063,33€ de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Cotisation LEADER France	600,00 €	LEADER (80%)	33 063,33€
Communication	700,00 €	Autofinancement (20%)	8 265,84€
Formation	150,00 €		
Frais salariaux (0,8 ETP 12 mois) et 15% coûts indirects	37 979,17 €		
Frais de déplacements, hébergement, restauration	1 900,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>41 329,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>41 329,17 €</b>

Les dépenses valorisées correspondent à des frais d'adhésion au réseau LEADER France, des frais de communication, de formation agent, des frais salariaux sur 12 mois (0,8 ETP+15% coûts indirects), des frais de déplacement, des frais d'hébergement et restauration.

#### ❖ Avis du COPIL LEADER : 4 avis favorables

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucunes
Budget	Pas de remarques

#### Echanges des membres du Comité de programmation :

Aucun échange n'a lieu entre les membres du Comité de programmation.



## Echanges avant vote :

Ce projet ne donne pas lieu à des échanges avant vote.

- |                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Avis des membres du Comité de programmation :</b><br/>23 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 1 abstention : <b>avis favorable.</b></li></ul> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- |                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>PETR Pays Loire Beauce :</b> Préfiguration d'un projet expérimental co-construit autour de la thématique agriculture et changement climatique</li><li>▪ <b>19.2 Fiche action 4 : « Agriculture durable »</b></li></ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Présentation par Alex Navucet, chargé de mission Plan Climat et Agenda 21

Le porteur de projet est le PETR Pays Loire Beauce. L'objectif du projet est de mener une démarche de recherche-action pour identifier avec les agriculteurs et les acteurs agricoles locaux des actions à décliner pour anticiper le changement climatique et favoriser les changements de pratiques. Ce projet a été marqué par plusieurs étapes : une première étape de caractérisation du contexte local avec 5 thématiques d'actions identifiées et une étape d'élaboration du programme d'actions (après avoir interrogé les agriculteurs et structures agricoles locales). Les 5 thématiques d'action identifiées sont : la formation, le débouché des matériaux biosourcés pour le secteur du bâtiment, les circuits de proximité, la pratique agroécologique et le dialogue agriculteurs/grand public au sujet de la transition. L'augmentation des coûts de ce projet par rapport à sa première présentation pour avis d'opportunité s'explique par : un démarrage effectif plus tardif en raison du travail nécessaire pour l'obtention du financement A Vos ID, des retards d'exécution accumulés par le GERDAL ayant mené à une rupture du partenariat, la crise du coronavirus qui a bloqué toutes rencontres avec les agriculteurs durant l'hiver 2020/2021 et les impératifs des calendriers agricoles.

## Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 49 316,17 € de subventions LEADER (taux de 50%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Accompagnement méthodologique pour la recherche-action (GERDAL)	27 259,51 €	LEADER (50%)	24 658,08 €
Frais salariaux chargé de mission A21-PCET (20 mois à 0,16 ETP)	10 684,22 €	A vos ID (42,26%)	20 848,05 €
Coûts indirects (15%)	1 602,63 €		
Accompagnement à la mobilisation des agriculteurs (FdB + Artefact)	2 709,00 €	Autofinancement (7,74%)	3 810,03 €
Expertise (CA41 + Arvalis)	3 289,80 €		
Traiteurs (*3 repas)	1 827,00 €		
Communication et capitalisation	1 944,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>49 316,17 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 316,17 €</b>

Les dépenses valorisées correspondent à des frais d'expertise recherche action du GERDAL, des frais salariaux sur 20 mois (0,16ETP) et 15% coûts indirects, des frais d'accompagnement à la mobilisation des agriculteurs par les Fous de Bassan et Arvalis (x2), des frais d'expertise d'Artefact et de la Chambre d'Agriculture(x3), des frais de traiteur (x3), des frais de supports de communication et capitalisation.

❖ **Avis du COPIL LEADER : 4 avis favorables**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Demande de recevoir les supports de communication et capitalisation produits dans le cadre de ce projet
Budget	Pas de remarques

**Echanges des membres du Comité de programmation :**

Frédéric GOND remarque l'importance de sensibiliser le monde agricole sur l'anticipation et la résilience vis-à-vis du changement climatique. Les exploitations doivent évoluer avec le paramètre du changement climatique. Rémy DUMERY ajoute que depuis 5 ans, les aléas sont amplifiés (sécheresse, pluviométrie...).

Le fait d'avoir des prévisions pourrait être utile au monde agricole (et également aux assurances). Alex NAVUCET informe que 30 indicateurs agro-climatiques seront développés dans le cadre de ce projet avec une projection sur 30 ans et différents scénarios. La stratégie d'adaptation des filières reste à imaginer. François POINTEREAU réaffirme l'importance de cette étude et de son partage.

**Echanges avant vote :**

Aucun échange n'a lieu avant le vote.

▪ **Avis des membres du Comité de programmation sous réserve de l'avis réglementaire de la DDT 45 :**

Frédéric CUIILLERIER et Alex NAVUCET se déconnectent.

M. CUIILLERIER ne prend pas part au vote.

22 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 1 abstention : **avis favorable.**

▪ **PETR Pays Loire Beauce : « Démarche territoriale et accompagnement pour l'approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique »**

▪ **19.2 Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

**Présentation par Alex Navucet, chargé de mission Plan Climat et Agenda 21.**

Le porteur de projet est le PETER Pays Loire Beauce. L'objectif du projet est de mener une démarche d'accompagnement de 12 établissements (primaire et maternelle, EHPAD, APAGE) volontaires pour approvisionner leur restauration collective en produits locaux, de saison et/ou issus de l'agriculture biologique avec l'objectif de structurer la demande locale et favoriser le lien avec l'offre locale. Les établissements accompagnés sont les suivants : cantine scolaire du Bardon, cantine scolaire de Saint-Ay, cantine Scolaire de Tavers, cantine scolaire de Chevilly, cantine scolaire Mareau-aux-Prés, cantine scolaire de Cléry-Saint-André, cantine scolaire de Baule, cuisine centrale de Meung-sur-Loire, cuisine centrale de Beaugency, EHPAD Les Epis d'Or de Beauce la Romaine, EHPAD Trianon de Patay, APAJH de Meung-sur-Loire. Dans le détail, il est prévu que les établissements volontaires bénéficient d'un diagnostic sur

chaque établissement de leur mode de fonctionnement au regard des enjeux d'approvisionnement local, d'un accompagnement individuel (outil [approlocal.fr](http://approlocal.fr) pour les commandes, mise en relation des producteurs locaux...), d'un accompagnement collectif sur différents sujets (création de menus, loi Egalim, cuisson basse température, cuisine végétarienne, synchronisation des commandes sur une zone géographique...). L'augmentation des coûts de ce projet par rapport à sa première présentation pour avis d'opportunité s'explique par le temps agent qui a été nécessaire pour mener à bien ce projet et qui n'avait pas été estimé initialement.

Suite au déblocage d'autres financements (hors financement LEADER), de nouveaux établissements bénéficient également de cet accompagnement : cantine scolaire de Cravant, cantine scolaire de Dry, MFR de Chaingy, Centre National Pédagogique des MFR, à Chaingy.

#### Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 21 889,53 € de subventions LEADER (taux de 34%) est demandé.  
Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Prestation - Mission d'accompagnement	47 058,00 €	DRAAF Appel à projet régional PNA (22,5%)	15 000,00 €
Frais salariaux chargé de mission plan climat (0,18 ETP- 20mois) + 15% coûts indirects	13 822,71 €	Région Centre-Val de Loire (CRST) (23,5%)	15 600,00 €
Formation des cuisiniers et achat de nourriture	1 120,00 €	LEADER (34%)	21 889,53 €
Frais de bouche et logistique	1 597,00 €	Autofinancement (20%)	13 122,38 €
Supports de communication, de capitalisation	2 014,20 €		
<b>TOTAL</b>	<b>65 611,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>65 611,91 €</b>

Les dépenses valorisées correspondent à des frais d'expertise pour l'accompagnement par la Chambre d'agriculture du Loiret, des frais salariaux sur 20 mois (0,18ETP) et 15% coûts indirects, des frais de formation des cuisiniers et d'achat de nourriture dans le cadre de la formation, des frais de bouche et logistique, des frais pour des supports de communication et capitalisation.

#### ❖ Avis du COPIL LEADER : 4 avis favorables

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Demande de recevoir la liste des établissements concernés par l'accompagnement
Budget	Pas de remarques

### Echanges des membres du Comité de programmation :

Clarisse CAZEAUDUMEC souhaite savoir combien de producteurs ont répondu favorablement à ce projet et fournissent la restauration collective, où se situe leur siège d'exploitation et combien sont en agriculture biologique. Alex NAVUCET l'informe que ces données ne seront connues que lors du bilan. Frédéric CUILLERIER souligne la difficulté à trouver des producteurs locaux pour la restauration collective. Alex NAVUCET confirme qu'une solution logistique est à trouver pour pérenniser la livraison. La difficulté des producteurs locaux à livrer ce type de structure s'explique également par l'obligation qu'ils ont à répondre aux marchés publics.

### Echanges avant vote :

Aucun échange n'a lieu avant le vote

▪ <u>Avis des membres du Comité de programmation sous réserve de l'avis réglementaire de la DDT 45 :</u>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------

Frédéric CUILLERIER et Alex NAVUCET se déconnectent.

M. CUILLERIER ne prend pas part au vote.

22 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 1 abstention : **avis favorable.**

## VII) Questions diverses

### ▪ Calendrier LEADER

Les négociations sur la Politique Agricole Commune ayant pris du retard au niveau de l'Europe, la programmation LEADER dont les fonds FEADER ont été affectés par ce retard. La nouvelle programmation LEADER qui devait initialement être sur la période 2021-2027 a été repoussée. Il a donc été défini 2 années de transition (2021 et 2022). Cela signifie que le GAL Loire Beauce va rester sur la candidature actuelle jusqu'en 2022. Lors de ces 2 années de transition, les maquettes LEADER seront réapprovisionnées par des fonds d'origines différentes (transfert 1er pilier au 2nd pilier PAC, budget UE 2021-2027, plan relance européen). Les maquettes LEADER seront réabondées selon des critères de sélection qui ne sont pour l'heure pas connus.

Le calendrier prévisionnel porté à connaissance des GAL est le suivant :

- ❖ Janvier-mars 2021 : apport de crédits supplémentaires (issus du plan de relance européen et 1/7 future maquette par année de transition) pour les GAL éligibles aux appels à projets thématiques
- ❖ Juillet-août 2021 : Appel à candidature LEADER (format Appel à Manifestation d'Intérêt) pour la prochaine candidature LEADER 2023-2027

### ▪ Calendrier du GAL

La prochaine réunion du Comité de programmation est prévue pour mi-mai 2021.

Lors du prochain comité de programmation, les projets suivants pourraient être présentés : Inventaire des éléments patrimoniaux du Pays en vue d'en faciliter la découverte et la sauvegarde par Racines du Pays Loire Beauce (fiche 5), La Route européenne d'Artagnan : déploiement d'un nouvel itinéraire équestre en région Centre Val de Loire par le Comité Régional d'Equitation (fiche 6).

Le Président du GAL Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER

**ANNEXE 1:** Composition du comité de programmation à compter du 16/02/21

COLLEGE PUBLIC			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE
<b>GONET Gregory</b>	<b>Messas</b>	CAQUERET MICHELLETTTO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine
BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine
<b>GARCIA Juanito</b>	<b>Beaugency</b>	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	<b>MANCHEC Elisabeth</b>	<b>Coulmiers</b>
CUILLERIER Frédéric	Saint-Ay	GU DIN Pascal	Artenay
<b>SEVIN Christophe</b>	<b>Sougy</b>	BRACQUEMOND Thierry	Huêtres
<b>MENON Baptiste</b>	<b>Charsonville</b>	VILLOTEAU Serge	Cravant
HAUCHECORNE Bertrand	Mareau-aux-Prés	CORNIERE Jean Marie	Dry
LASNE DARTIALH Brigitte	Baule	<b>ECHEGUT Patrick</b>	<b>Baule</b>
<b>BESNARD Bernadette</b>	<b>Le Bardon</b>	<b>AUBERT Catherine</b>	<b>Le Bardon</b>
PERRON Christophe	Gémigny	BATAILLE Muriel	Tournoisis
SIMONNET Laurent	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy
<b>PAILLET Alban</b>	<b>Coinces</b>	<b>PELÉ Denis</b>	<b>St-Péray-la-Colombe</b>
POINTEREAU Thomas	Epièdes-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville

COLLEGE PRIVÉ			
TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	TORTOLERO Michèle	Les Fous de Bassan !
BAUDOIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	GABION Emilie	MFR de Chaingy
<b>MASSON Davy</b>	<b>Tourisme Loiret</b>	<b>?</b>	<b>Tourisme Loiret</b>
<b>RIGAUD Olivier</b>	<b>AMAP Terres d'Ardoux</b>	<b>?</b>	<b>AMAP Terres d'Ardoux</b>
COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Vilains
DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHIRÉ Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
DOUSSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
PILLET Stéphane	Association L'Embouchure	ROGER Christophe	Association L'Embouchure
<b>GASNIER Laurent</b>	Hommes et Territoires	<b>LESAGE Jérôme</b>	<b>Hommes et Territoires</b>
LEFOIX Christelle	Association CaféCiCré	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	<b>MAYAT Claire</b>	<b>citoyenne</b>
POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PHELUT Régis	Chevilly Histoire
<b>PERDEREAU Guillaume</b>	<b>Chambre d'agriculture du Loiret</b>	<b>CHATEIGNER Pascal</b>	<b>Chambre d'agriculture du Loiret</b>
BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	<b>?</b>	<b>?</b>
POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

**ANNEXE 2 :** Carte et liste des établissements de restauration collective accompagnés dans le cadre du projet « Démarche territoriale et accompagnement pour l’approvisionnement en produits locaux, de saison et/ou issus de l’agriculture biologique »



Commune	Structure
Bardou	Cantine scolaire
Baule	Cantine scolaire
Beauce la Romaine	EHPAD Les Epis d’Or
Beaugency	Cuisine centrale
Chevilly	Cantine scolaire
Cléry-Saint-André	Cantine scolaire
Mareau-aux-Prés	Cantine scolaire
Meung-sur-Loire	Cuisine centrale et APAJH
Patay	EHPAD Trianon
Saint-Ay	Cantine scolaire
Tavers	Cantine scolaire